

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

Village de l'arrondissement de Poligny ; canton et bureau de poste de Nozeroy ; perception de Censeau ; succursale dont dépend Plénisette ; à 3 km de Nozeroy, 40 de Poligny, 40 d'Arbois et 49 de Lons-le-Saunier. Altitude : 827^m.

Le territoire est limité au nord par Esserval-Tartre, au sud par Plénisette et Mièges, à l'est par Esserval-Combe et Esserval-Tartre, à l'ouest par Chapois, Onglières et Plénisette.

Il est traversé par la route départementale n° 2, de Chalon en Suisse ; par les chemins vicinaux tirant à Censeau, à Mièges, à Plénisette, à la forêt de la Basse, et par le ruisseau du Gour. La Serpentine sépare ce territoire de celui d'Esserval-Combe et d'une partie de celui d'Esserval-Tartre.

Le village est situé dans le val de Mièges, sur le revers sud-est d'un coteau qui se trouve entre la rivière de Serpentine et la route de Lons-le-Saunier à Pontarlier. Les maisons, bâties sans goût, sont groupées, construites en pierre, couvertes en tavaillons ou ancelles et élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 211 habitants ; en 1846, 182 ; en 1851, 198, dont 107 hommes et 91 femmes ; population spécifique par km carré, 36 habitants ; 24 maisons, 49 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocabulaire : saint Anatoile. Paroisse de Mièges.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du greffe, déposée aux Archives départementales, a reçu les cotes 3 E 6067 à 6072, 3 E 3853, 3 E 8597, 3 E 9492 à 9494 et 3 E 13643. Tables décennales : 3 E 1273 à 1281.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 867 et 868, 5 Mi 1281, 2 Mi 1135, 2 Mi 2155 et 2156, 5 Mi 15 et 16 et 5 Mi 1184.

Les habitants n'émigrent pas.

Cadastre : exécuté en 1813 : surface territoriale, 540^h 60^a divisés en 610 parcelles que possèdent 95 propriétaires, dont 43 forains ; surface imposable, 395^h, savoir : 184 en broussailles, 146 en terres labourables, 41 en pâtures, 22 en prés, 1^h 12^a en sol et aisances de bâtiments, 64^a en jardins et 46^a en friches, d'un revenu cadastral de 9.013 fr. ; contributions directes en principal, 963 fr.

Le sol, d'une moyenne fertilité, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du lin, beaucoup de foin, peu de légumes secs, de betteraves, de pommes de terre, de chanvre et de fourrages artificiels.

On importe cinquième des céréales et le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 4 fr. pour cent.



On élève dans la commune des bêtes à cornes, des porcs dont quelques-uns sont engraisés pour la consommation locale, quelques chevaux et des volailles ; 40 ruches d'abeilles.
L'agriculture y est très avancée.

On trouve sur le territoire de la marne et de la mauvaise pierre à chaux.

Les habitants fréquentent les marchés de Champagnole. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et le produit des fromageries. Ils sont tous très laborieux et vivent dans l'aisance.

Il y a deux châlets dans lesquels on fabrique annuellement 20.000 kg de fromages façon Gruyère.

Biens communaux : une église et un cimetière derrière ; un presbytère donné à la commune, en 1796, par Jean-Pierre Pasteur, de Plénise, qui a aussi fait don du terrain pour bâtir l'église et d'une somme de 3.000 fr. pour contribuer à cette construction ; une maison d'école, contenant le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée par 35 élèves, ceux de Plénisette compris ; deux fontaines éloignées du village et en très mauvais état, et 50^h 37^a de pâtures, friches, terres et broussailles, d'un revenu cadastral de 439 fr.

La maison d'école des filles appartient à M. Dupaigne, curé de la paroisse, qui non-seulement en a cédé gratuitement la jouissance à la commune depuis 1836, mais qui, depuis cette époque, a payé de ses deniers le traitement de l'institutrice. Cette école est fréquentée par 30 élèves.

Bois communaux : 8^h 01^a.

Budget : recettes ordinaires, 928 fr. ; dépenses ordinaires, 928 fr.

Bureau de bienfaisance : La commune a part pour un revenu annuel de 10 fr. 10 c. dans le legs fait par M. Bailly, curé de Plénise, aux pauvres de sa paroisse, avant 1789.

NOTICE HISTORIQUE

L'histoire de Plénise est la même que celle des autres villages répandus dans le val de Mièges. Le premier titre qui mentionne cette commune est une concession faite aux habitants, le 28 février 1404 (n. st.), par Jean de Chalon-Arlay III, de droits d'usage dans la foresterie d'Onglières et dans la forêt de la Haute-Joux, avec pouvoir de mettre le feu dans leurs bois pour les convertir en culture, et de mener vendre, où bon leur semblerait, les bois qu'ils façonneraient. Ce même acte contient un affranchissement de toutes les corvées et redevances que les forestiers avaient coutume d'exiger d'eux. Le 17 avril après Pâques 1494, Jean de Chalon-Arlay IV étendit encore les privilèges précédents.

Seigneurie : Plénise dépendait en toute justice de la seigneurie de Nozeroy.

Eglise : Plénise faisait partie de la paroisse de Mièges. Il y avait dans le village une chapelle dédiée à saint Anatoile, dont l'érection remontait au XVII^e siècle. Elle a été transformée, depuis 1800, en maison particulière, et appartient aux héritiers de Pierre-François Mouquin. L'église actuelle, dédiée aussi à saint Anatoile, dont on célèbre la fête le 3 février, a été achevée en 1801 et occupe le centre du village. Elle se compose d'un porche au-dessus duquel s'élève le clocher, d'une nef, d'une chapelle, d'un chœur rectangulaire et d'une sacristie. Cet édifice, construit et orné avec les débris des couvents de Nozeroy, contient un grand nombre d'objets de sculpture très remarquables, surtout la chaire à prêcher qui est peut-être la plus belle du diocèse.